

Gentil

Nom : Gentil
 Prénoms : Claude Auguste Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : 432
 Classe de mobilisation : 1904

ÉTAT CIVIL.

Né le 19 Janvier 1884 à S'-Georges d'Espéranche canton de Beyprieux, département de l'Isère, résidant à S'-Georges d'Espéranche, canton d' Beyprieux, département de l'Isère, profession de cultivateur
 fils de feu François et de Diane Catherine Zéphirine, domiciliés à S'-Georges d'Espéranche canton d' Beyprieux, département de l'Isère

N° 50 de tirage dans le canton d' Beyprieux

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 (Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

dispense art. 21, fils aîné de veuve et aîné de jumeaux
 Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____ portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 1^{er} Octobre 1905 N° 66964.
Exprimé au camp et soldat de 2^e classe le dit jour.
Convoqué en disponibilité le 11 septembre 1906
Certificat de bonne conduite accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 99^e d'Infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Régiment "Inf" 06861

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. dit

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE
 À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1^{er} octobre 1906</u>	<u>1^{er} octobre 1908</u>	<u>1^{er} octobre 1911</u>	<u>1^{er} octobre 1920</u>	<u>1^{er} octobre 1922</u>

DANS LA DISPONIBILITÉ OU DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE.

Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale D^r P^r du 1^{er} Août 1914, arrivé au corps le 12 Août 1914

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 21

Départ le 3 octobre 1914 à Fontaine les Cappeux, Avin, du M^{re} de la G^{de} du 2^e H. 1415 n° 1139. P. N. de B. de 11 décembre 1916 le corps de 150^{es} jours le 10 Juin 1916 à Mme Briant Horlense de la mine Teclaire décès le 3 Octobre 1914 par jugement déclaratif de décès du Tribunal Civil de Turin le 23 Octobre 1920

* A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le 99^e Régiment d'Infanterie du 1^{er} août au 14^{er} août 1918

A accompli une 2^e période d'exercices dans le 99^e Rég^t d'Infanterie du 23 mai au 2^e juin 1913

Passé dans l'armée territoriale le _____

DANS L'ARMÉE TERRITORIALE ET DANS SA RÉSERVE.

Campagnes de l'Allemagne et Aux Armées N. N. 3-8-1914
 Jan 3-8-1914

A accompli une période d'exercices dans l' _____ du _____ au _____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

Géogr. — Registre matricule. — 2-89-1903.